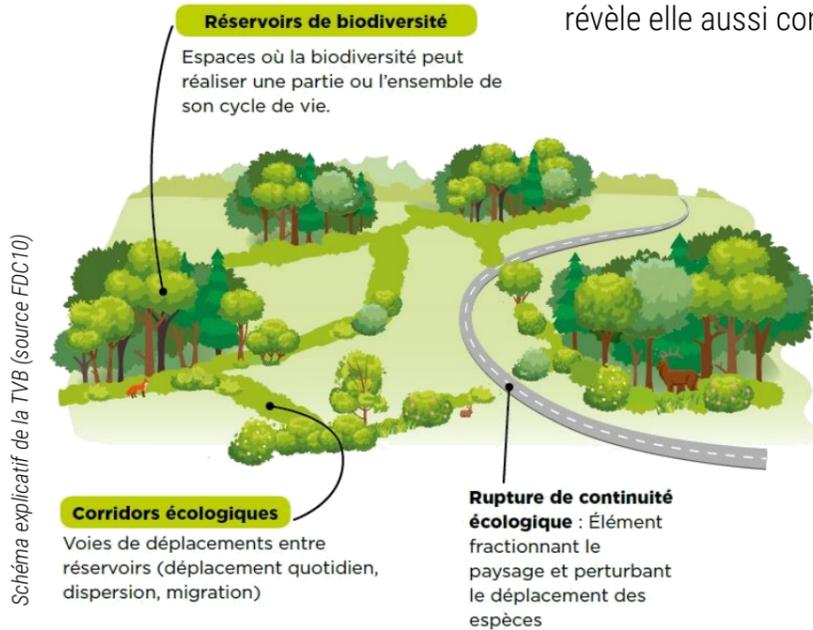


ZOOM SUR LES OBSTACLES

Les routes fréquentées font partie des principaux obstacles au déplacement des espèces. Dans la CC de Vendevre-Soulaines, les collisions semblent plus fréquentes à proximité des réservoirs de biodiversité, notamment sur la RD619. La voie ferrée de Troyes à Chaumont se révèle elle aussi comme un élément fragmentant.



Ce territoire est aussi concerné par la présence d'éoliennes dans les communes de Beurey et de Lévigny, facteur potentiel de perturbation pour le déplacement des oiseaux et des chiroptères.

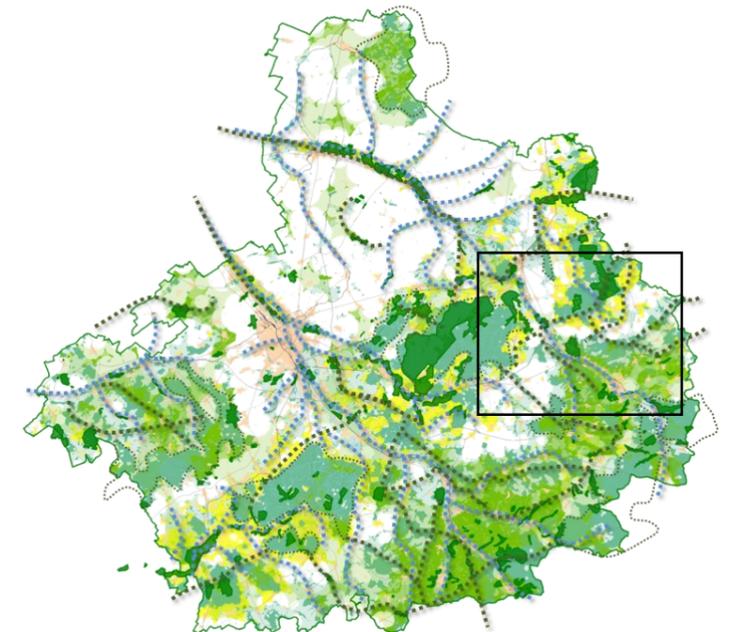
PRISE EN COMPTE DE LA TVB DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Pour aller plus loin dans la compréhension de la TVB et accompagner les collectivités dans l'intégration de celle-ci dans leurs démarches de planification et d'aménagement, la **fiche-outil #5 du SCoT** « Haies, jardins, vergers... la trame verte et bleue à nos portes ! » est disponible sur le site du syndicat.



Le SCoT des Territoires de l'Aube décline un ensemble d'orientations en faveur de la (re)connaissance, de la préservation et de la fonctionnalité de la **Trame Verte et Bleue** (TVB).

Cette fiche décline, à l'échelle de chaque intercommunalité composant le périmètre du SCoT, la cartographie de la TVB. Elle permet ainsi de mieux identifier les **réservoirs de biodiversité** et les **corridors** qui constituent les principales **continuités écologiques** du territoire.



Les fiches TVB

DU SCOT DES TERRITOIRES DE L'AUBE



LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR MON TERRITOIRE Vendevre-Soulaines



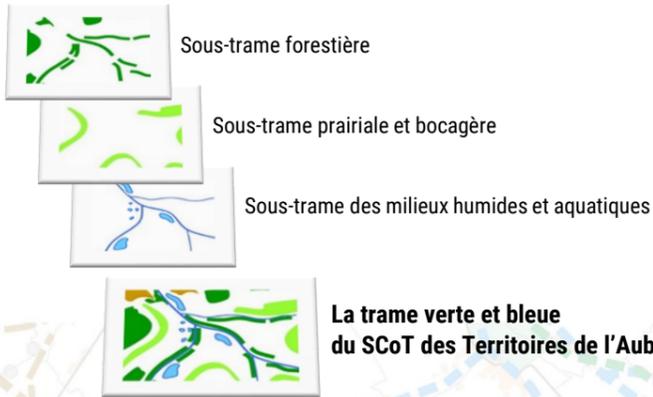
Syndicat D'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne

28 boulevard Victor Hugo | 10 000 TROYES

© 2023 syndicatdepart.fr



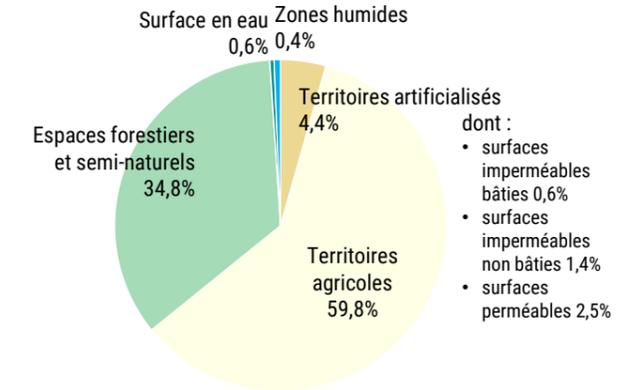
La CC de Vendevre-Soulaines est concernée par 3 sous-trames de la TVB du SCoT :



LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR
MON TERRITOIRE
Vendevre-Soulaines

SCoT
DES TERRITOIRES DE L'AUBE

OCCUPATION DU SOL
Données 2019 GéoGrandEst – Vendevre-Soulaines



Sur l'ensemble du territoire, 10 réservoirs de biodiversité sont référencés et définis en tant que ZNIEFF¹ de type I :

- 1 Prairies, bois et étangs du grand Verdats et des Blumerais à l'ouest d'Epothemont
- 2 Bois d'Humégnil
- 3 Bois, prairies et étangs entre la Ville-aux-Bois, Soulaines Dhuis, Fuligny et La Chaise
- 4 L'étang de Ramerupt et ses annexes, dont **une partie classée réserve naturelle régionale (RNR) « Etang de Ramerupt »** et **une partie avec arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)** dans la commune de Petit-Mesnil
- 5 Bois sur grève alluviale de Beaulieu entre Juvanzé et Jessains
- 6 Réservoirs Seine (Lac d'Orient) et Aube (Lacs du Temple et Armance) dont **une partie classée réserve naturelle nationale (RNN)**
- 7 Suite d'étangs depuis l'étang Prévot jusqu'à l'étang de la ville entre La Loge-aux-Chèvres et La Villeneuve-au-Chêne
- 8 Prairies et bois de la vallée de la Barse de La Villeneuve-au-Chêne à Briel-sur-Barse
- 9 Anciennes carrières entre Bossancourt, Eclance et Arsonval dont **une partie avec arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)** dans les communes de Bossancourt, Dolancourt et Arsonval
- 10 La côte Debut, la côte l'Echelle, Ambronvau et Bocquemont à Colombé-le-Sec et Colombé-la-Fosse

¹ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

FOCUS CARTOGRAPHIQUE TVB
© 2023 Extrait SIG SCoT – Vendevre-Soulaines

SYNDICAT DEPART

Communes

Corridors écologiques

- Sous-trame forestière
- Sous-trame prairiale et bocagère
- Sous-trame des milieux semi-ouverts et termophiles
- Sous-trame des milieux humides et aquatiques

Réservoirs de biodiversité

- Cœurs de nature des réservoirs de biodiversité
- Ensembles formant les réservoirs de biodiversité

Obstacles

- Tâche urbaine (tampon 50 mètres)
- Routes
- Voie ferrée
- Collisions avec la faune (FDC10)
- Eoliennes fonctionnelles

